



# NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

## ORGANISATION DE LA SAISON SPORTIVE BMX 2011/2012

1. CALENDRIER NATIONAL .....	2
2. CALENDRIER INTERNATIONAL.....	2
3. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES .....	3
4. CLASSEMENT PAR POINTS .....	4
• Le Classement Par Points – Via Indoors et CDF: .....	5
• Le Classement Par Points – Via National BMX : .....	5
• A partir de la catégorie minime (filles et garçons) .....	6
• Pupilles et benjamins (filles et garçons) .....	6
5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL .....	7
• Spécificités du Challenge Européen.....	7
• Spécificités du Challenge Mondial.....	8
6. PORT DU MAILLOT NATIONAL .....	9
7. NUMEROTATION DES PILOTES.....	9
• Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2) .....	9
• Catégories Elites et Elites 2.....	9
• Au niveau international .....	10
8. TYPES DE LICENCES .....	10
9. LES EPREUVES REGIONALES .....	10
• Le Championnat Régional .....	10
• Les rencontres Interclubs .....	11
10. LES EPREUVES NATIONALES .....	11
• Le National BMX .....	11
• Les Indoors .....	11
• La Coupe de France .....	12
11. TROPHEE DE FRANCE BMX.....	13
12. LE CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BMX .....	13
• Le Challenge National .....	13
• Les Championnats de France.....	13
13. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS .....	13
14. CHANGEMENT DE CATEGORIES .....	13
15. DEROGATIONS .....	14
16. ENGAGEMENTS EN LIGNE.....	14
17. SECURITE DES PILOTES.....	15
• Casque intégral.....	15
• Pédales automatiques : .....	15
• Réglementation particulière UEC : .....	15

## 1. CALENDRIER NATIONAL

Date	Lieu	Comité	Type d'épreuve
10 et 11 décembre 2011	St Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
25 et 26 février 2012	Caen	Normandie	Indoor
24 et 25 mars 2012	Besançon	Franche Comté	Coupe de France
21 et 22 avril 2012	Saint Quentin	Picardie	Coupe de France
02 et 03 juin 2012	Marseille	Provence	Coupe de France
15 et 16 juin 2012	Lempdes	Auvergne	Coupe de France
14 et 15 avril 2012	.....	.....	National BMX
12 et 13 mai 2012	.....	.....	National BMX
09 et 10 juin 2012	.....	.....	National BMX
30 juin et 01 juillet 2012	Vallet	Pays de la Loire	TFBMX
13, 14 et 15 juillet 2012	Bordeaux	Aquitaine	Challenge, Chpt de France

## 2. CALENDRIER INTERNATIONAL

Un coureur doit être au moins en deuxième année de licence pour pouvoir prétendre à participer aux courses internationales.

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les manches du Championnat d'Europe. Elles concernent exclusivement les catégories Junior et Elite, Homme et Femme.

Elles sont au nombre de 12 en 2012. Chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche sauf pour la finale à Orléans.

03 et 04 septembre 2011	Valkenswaard	Hollande	Chpt d'Europe M 1 et M 2
08 et 09 octobre 2011	Klatovy	Rep. Tchèque	Chpt d'Europe M 3 et M 4
22 et 23 octobre	Geneve	Suisse	Chpt d'Europe M 5 et M 6
21 et 22 janvier 2012	Kortijk	Belgique	Chpt d'Europe M 7 et M 8
16 et 17 mars 2012	Lieu à confirmer		Supercross UCI
30 et 31 mars 2012	Lieu à confirmer		Supercross UCI
07 et 08 avril 2012	Creazzo	Italie	Chpt d'Europe M 9 et M 10
13 et 14 avril 2012	Sandnes	Norvège	Supercross UCI
03 au 06 mai 2012	Orléans	France	Finale Chpt d'Europe
11 et 12 mai 2012	Papendal	Hollande	Supercross UCI
21 au 27 mai 2012	Birmingham	Angleterre	Championnat du Monde

Depuis 2011 les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces.

Il y aura donc un titre attribué en Junior Women, Junior Men, Elite Women, Elite Men.

A partir de 2012, il y'aura également un titre de Champion d'Europe de décerné aux Boys 16 et aux Girls 16.

Les coureurs qui participeront dans cette catégorie **seront systématiquement engagés en catégorie Junior Men et Junior Women dans les courses Inter 2013.**

Le classement du Championnat d'Europe 2012 se fera sur les 10 meilleurs résultats obtenus sur les 12 courses.

Par ailleurs pour pouvoir figurer dans le classement général, il faut avoir participé à au moins 8 courses.

Lorsqu'un coureur est régulièrement engagé dans une des manches du Championnat d'Europe et ne peut participer à l'épreuve pour cause de blessure (par exemple aux entraînements du vendredi), il sera considéré comme participant au classement général sans pour autant marquer de point.

Dans ce cas, le Chef d'Equipe du coureur concerné devra immédiatement prévenir l'administrateur UEC et présenter les documents de l'hôpital ou du staff médical prouvant que le coureur est incapable de participer à l'épreuve.

Les coureurs provenant d'autres continents sont autorisés à participer aux manches du Championnat d'Europe 2012 mais ne peuvent pas figurer dans le classement général.

Dans le cadre des manches du Championnat d'Europe 2012, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

Boys 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

Ces catégories seront courues le samedi et le dimanche.

**Il faut être sur la liste des coureurs autorisés pour pouvoir participer à ce type d'épreuve.**

Ces catégories ne seront également pas courues à Orléans puisque l'épreuve Française recevra l'European Challenge du 3 au 6 mai 2012 dans les catégories suivantes :

Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

### **3. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES**

*Annexe 1 : Catégories nationales*

*Annexe 2 : Catégories internationales*

A noter que la catégorie Prélissance **n'existe pas au niveau national**. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

#### 4. CLASSEMENT PAR POINTS

Les pilotes autorisés à courir dans les épreuves du classement par points (CPP) sont ceux figurant sur la liste officielle diffusée par la F.F.C. (wild-cards incluses). Les wild-cards sont fixées par rapport au nombre de pilotes licenciés option BMX à la date de la dernière Assemblée Générale. Voici le tableau des wild-cards pour la saison 2012 :

COMITE	Nb de Licenciés	Nb de Wilds Cards
RHÔNE ALPES	2624	20
ILE DE France	1474	18
PROVENCE	1448	18
BRETAGNE	1403	18
PAYS DE LA LOIRE	1327	16
CENTRE	1232	16
NORMANDIE	1092	14
AQUITAINE	984	12
NORD PAS DE CALAIS	825	12
CÔTE D'AZUR	693	10
AUVERGNE	648	10
MIDI PYRENEES	565	10
LA REUNION	530	10
PICARDIE	525	10
POITOU CHARENTES	476	10
BOURGOGNE	440	10
FRANCHE COMTE	390	8
CHAMPAGNE ARDENNE	271	8
LIMOUSIN	240	8
ALSACE	220	8
LANGUEDOC ROUSSILLON	208	8
LORAIN	142	6
GUADELOUPE	45	6
CORSE	28	6
GUYANE	0	6
MARTINIQUE	0	6
MAYOTTE	0	6
NOUVELLE CALEDONIE	0	6
POLYNESIE	0	6
<b>TOTAL</b>	<b>17830</b>	<b>270</b>

Nb de licenciés dans la Région	Wild Cards
0 à 199	6
200 à 399	8
400 à 799	10
800 à 999	12
1000 à 1199	14
1200 à 1399	16
1400 et 1599	18
1600 et +	20

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 4 du présent document.

Annexe 3 : Sélections CPP - Saison 2011/2012

Pour la saison 2011/2012, il y aura deux classements par points :

- Le Classement Par Points - Via Indoors et CDF:

Ce CPP sert à déterminer la liste des pilotes sélectionnés pour la Finale du Challenge Européen et pour le Challenge Mondial, ainsi que pour définir les montées-descentes à l'issue de la saison.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2011/2012 :

2 indoors : St Etienne et Caen  
4 Coupes de France : Besançon, Saint-Quentin, Marseille, Lempdes

**ATTENTION** : Le calendrier international étant avancé pour cause d'année Olympique, les sélections faites via le CPP pour la Finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial, se feront uniquement **sur 3 épreuves** :

2 indoors : St Etienne et Caen  
1 Coupe de France : Besançon

- Le Classement Par Points - Via National BMX :

Ce CPP sert à déterminer la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX, au Challenge National et aux Championnats de France. Il y aura un CPP-National BMX par zone Interrégion. Les quotas de sélections par zone Interrégion pour la saison 2011/2012 sont les suivants :

Saison 2012/2012	TROPHEE DE France BMX						
	Coeff par ITR /16 pilotes	Garçons 8 ans et moins	Filles 8 ans et moins	Pupilles	Pupilles Filles	Benjamins	Benjamines
<b>Cible</b>		150	40	250	40	250	40
<b>Qualifiés Zone NE</b>	4,16	39	10	65	10	65	10
<b>Qualifiés Zone SE</b>	5,02	47	13	79	13	79	13
<b>Qualifiés Zone NO</b>	4,38	41	11	68	11	68	11
<b>Qualifiés Zone SO</b>	2,44	23	6	38	6	38	6

Saison 2012/2012	CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France									
	Coeff par ITR /16 pilotes	Minimes	Minimes Filles	Cadets	Cadettes	Juniors	Femmes 17+	Homme 19/24	Homme 25/29	Homme 30+
<b>Cible</b>		250	40	250	40	150	40	120	60	60
<b>Qualifiés Zone NE</b>	4,16	65	10	65	10	39	10	31	16	16
<b>Qualifiés Zone SE</b>	5,02	79	13	79	13	47	13	38	19	19
<b>Qualifiés Zone NO</b>	4,38	68	11	68	11	41	11	33	16	16
<b>Qualifiés Zone SO</b>	2,44	38	6	38	6	23	6	18	9	9

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2012/2012	Coeff par ITR /16 pilotes	Cr Minimes	Cr Cadets	Cr Juniors	Cr 19/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40 +
<b>Cible</b>		40	60	60	50	50	60	70
<b>Qualifiés Zone NE</b>	4,16	10	16	16	13	13	16	18
<b>Qualifiés Zone SE</b>	5,02	13	19	19	16	16	19	22
<b>Qualifiés Zone NO</b>	4,38	11	16	16	14	14	16	19
<b>Qualifiés Zone SO</b>	2,44	6	9	9	8	8	9	11

- A partir de la catégorie minime (filles et garçons)

Concernant la sélection pour la Finale du Challenge Européen et du Challenge Mondial, elle se fera via le CPP sur les 3 premières courses (2 Indoors + 1<sup>ère</sup> Coupe de France). Il n'y aura pas de Joker.

Concernant le CPP qui prendra en compte toutes les courses (utiles aux montées/descentes), sur les 6 courses, les 5 meilleurs résultats sont pris en compte pour le classement final en 20 pouces (à partir de la catégorie Minime), et les 4 meilleurs résultats pour toutes les catégories cruiser.  
Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

Concernant la qualification pour la Finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les **Cruiser Minime, Cadet, Homme 17/24, Homme 25/29** elle se fera suivant le classement de la seule épreuve se déroulant avant l'établissement des listes de sélectionnés : La Coupe de France à Besançon.

En revanche, pour les catégories **Cruiser Homme 30/39 et Homme 40+** (à qui la participation est ouverte lors des Indoors), la qualification se fera comme en 20 pouces : via le CPP sur les 3 premières épreuves Nationales (2 Indoors + 1 Coupe de France).

- Pupilles et benjamins (filles et garçons)

En ce qui concerne ces catégories, les dispositions sont les suivantes : classement sur les 3 manches du National BMX de la zone Interrégion où évolue le pilote

### Remarques :

- En cas d'égalité à l'issue du classement CPP, c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est la meilleure place obtenue lors de la saison qui sera retenue.
- Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches seront considérés comme présents, si et seulement si, ils présentent au secrétariat, un Certificat Médical du médecin de l'épreuve attestant de leur blessure avant la fin de la 3<sup>ème</sup> manche qualificative.
- Le trait rouge figurant sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

## **5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL**

### Annexe 4 : Conditions de participation 2012

La sélection au challenge européen et mondial s'opère à partir du CPP (sur les 3 premières courses), pour les filles comme pour les garçons.

Les catégories dont les effectifs sont :

1 coureur classé au CPP	=	1 coureur sélectionné
2 pilotes classés au CPP	=	2 pilotes sélectionnés
3 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
4 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
5 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
6 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
7 pilotes classés au CPP	=	4 pilotes sélectionnés
8 pilotes classés au CPP	=	5 pilotes sélectionnés
9 pilotes classés au CPP	=	6 pilotes sélectionnés
10 pilotes classés au CPP	=	7 pilotes sélectionnés
11 pilotes classés au CPP	=	8 pilotes sélectionnés
12 pilotes classés au CPP	=	9 pilotes sélectionnés
13 pilotes classés au CPP	=	10 pilotes sélectionnés
14 pilotes classés au CPP	=	11 pilotes sélectionnés
15 pilotes classés au CPP	=	12 pilotes sélectionnés
16 pilotes classés au CPP	=	13 pilotes sélectionnés

Pour un effectif supérieur ou égal à 17, seront qualifiés les 15 premiers pilotes du CPP auquel sera rajouté 1 pilote réunionnais. Dans le cas où ce dernier ne prendrait cette place réservée, alors le 16<sup>ème</sup> du CPP sera également qualifié.

**En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.**

La catégorie Elite 2 est éclatée lors des épreuves internationales de la façon suivante :

- Pilotes âgés de 17 ans et 18 ans : .....participent en Junior Men,
- Pilotes âgés de 19 ans à 24 ans : .....participent en Homme 17/24,
- Pilotes âgés de 25 ans à 29 ans : .....participent en Homme 25/29,
- Pilote âgés de 30 ans et + : .....participent en Homme 30 ans et +

Pour la saison 2011/2012, le classement Elite 2 utile à la sélection pour la Finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial, se fera sur les 3 épreuves : les 2 Indoors + la 1<sup>ère</sup> Coupe de France.

La sélection définitive sera effectuée par la Commission Nationale BMX à l'issue de la première Coupe de France à Besançon.

### • Spécificités du Challenge Européen

Pour la saison 2011/2012, la France est organisatrice de la Finale Européenne qui se déroulera à Orléans. Par conséquent le nombre de pilotes pouvant être sélectionnés passe de 16 à 32.

Si le vainqueur du **Challenge Européen** de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 31 premiers du CPP, alors le 32<sup>ème</sup> du CPP sera également qualifié.

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer à la Finale du Challenge Européen 2012 :

- Junior Men :
  - Tous les pilotes âgés de 17/18 ans et évoluant en Elite 1 ou Elite 2,
- Homme 17/24 :
  - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 19 à 24 ans sans restriction,
  - Tous les pilotes Juniors et Homme 17/24 sans restriction,
- Homme 25/29 :
  - Les 26 premiers du classement Elite 2 âgés de 25 à 29 ans
  - Les 5 premiers du CPP Homme 25/29
  - 1 pilote réunionnais
- Homme 30 et +
  - Les 10 premiers du classement Elite 2 âgés de 30 ans et +
  - Les 21 premiers du CPP Homme 30 et +
  - 1 pilote réunionnais

Dans le cas où il n'y aurait pas de réunionnais, ce dernier sera toujours remplacé par le pilote Elite 2 suivant au classement de la catégorie.

Les pilotes Elites 2, âgés de 30 ans et plus, et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour la finale du Challenge Européen, doivent participer aux Indoors et aux Coupes de France dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP.

Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Challenge Cruiser et non en Challenge 20 pouces.

**En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.**

Il n'y a pas de quota de sélection pour les catégories **Elite 1**, **Elite Dames** et **Homme 17/24** au niveau européen.

Toutes les courses du Championnat d'Europe inscrites au calendrier seront prises en compte pour le classement UCI.

- **Spécificités du Challenge Mondial**

**Pour le Challenge Mondial**, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2012 n'est possible que pour les pilotes Juniors Men et Elite Men/Women ayant marqué au moins 1 point au classement BMX UCI de la même année (ou obtenu au moins 1 point à l'occasion du Championnat du Monde 2011).

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2012 :

- Junior Men :
  - Tous les pilotes âgés de 17/18 ans, évoluant en Elite 1 ou Elite 2 et ayant au moins 1 point UCI,



- Homme 17/24 :
  - Les 9 premiers du classement Elite 2 âgés de 19 à 24 ans,
  - Les 3 premiers Juniors du CPP,
  - Les 3 premiers Homme 19/24 du CPP,
  - 1 pilote réunionnais
  
- Homme 25/29 :
  - Les 12 premiers du classement Elite 2 âgés de 25 à 29 ans
  - Les 3 premiers du CPP Homme 25/29
  - 1 pilote réunionnais
  
- Homme 30 et +
  - Les 12 premiers du classement Elite 2 âgés de 30 ans et +
  - Les 3 premiers du CPP Homme 30 et +
  - 1 pilote réunionnais

Dans le cas où il n'y aurait pas de réunionnais, ce dernier sera toujours remplacé par le pilote Elite 2 suivant au classement de la catégorie.

**En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.**

Les pilotes Elite 2, âgés de 30 ans et plus, et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer aux Indoors et aux Coupes de France dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Challenge Cruiser et non en Challenge 20 pouces.

## **6. PORT DU MAILLOT NATIONAL**

Dans le cadre du Championnat et du Challenge Mondial, **le port du maillot national est obligatoire** pour toutes les catégories.

Pour toutes les épreuves du Championnat d'Europe et à l'occasion du Challenge européen, les pilotes sont tenus de porter soit **un écusson France** sur chaque épaule soit **le maillot national**.

Le port des écussons « France » ou du maillot national est obligatoire pour les catégories de Championnat pour **toutes** les manches du Championnat d'Europe et pour les catégories Challenge lors de la finale à Orléans.

## **7. NUMEROTATION DES PILOTES**

- **Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)**

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

- **Catégories Elites et Elites 2**

Les pilotes de la catégorie Elite 1, Elite 2, Elite Dames ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite (**hors Elite 2**) ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces. Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale (à l'exception de la lettre d'identification) et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont **interdits** (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

**Attention à la gaine de câble de frein**, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

- Au niveau international

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2011.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

## **8. TYPES DE LICENCES**

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « **Pass'Cyclisme** » peut participer uniquement aux épreuves **BMX départementales et régionales**.

Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer aux National BMX, même si cette épreuve se déroule sur son propre territoire.

Au cas où ce coureur désirerait participer aux National BMX et autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

*Annexe 5 : Tableau des licences et tarifs se rapportant aux différentes catégories de pilotes.*

## **9. LES EPREUVES REGIONALES**

- Le Championnat Régional

Le Championnat Régional permet de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du National BMX, et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du National BMX selon ses propres critères.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional et accéder jusqu'au Trophée de France BMX, Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors) s'ils sont sélectionnés à l'issue du National BMX.

- Les rencontres Interclubs

Les rencontres Inter Clubs sont dirigées vers les nouveaux licenciés et à ceux qui n'ont jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

## **10. LES EPREUVES NATIONALES**

### Annexe 6 : Les Epreuves Nationales de BMX 2012

Elles se décomposent en trois épreuves distinctes :

- Le National BMX
- Les Indoors
- La Coupe de France

- Le National BMX

Le National BMX est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elle concerne toutes les catégories de pilotes sauf les Elites.

Les épreuves du National BMX se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 14 et 15 Avril
- Les 12 et 13 Mai
- Les 09 et 10 Juin

Suite aux différents Championnats Régionaux, chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du National BMX selon ses propres critères.

Le National BMX permet au pilote de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points ci-dessus).

Les Comités Régionaux ont la possibilité de procéder à des repêchages à l'issue des épreuves du National BMX en fonction des quotas établis selon leurs effectifs BMX 2011 annoncés à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FFC en février 2012.

- Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'occasion.

Pour la saison 2011/2012 deux Indoors se dérouleront :

- Les 10 et 11 Décembre à Saint Etienne (RHA)
- Les 25 et 26 Février à Caen (NOR)

Ils concernent toutes les catégories de pilotes autorisés à courir sauf les pilotes âgés de 8 ans et moins (voir tableau des catégories concernées).

Seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales sont autorisés à participer.

La liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales est consultable auprès de votre correspondant régional.

**Les pilotes ayant passé les manches en 20 pouces en 2011 (pilotes autorisés à courir) ont la possibilité de rouler en cruiser. L'inverse n'est pas possible**

Les Indoors ne sont pas ouverts aux pilotes en première année de licence.

- La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 4 épreuves.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes autorisés à courir sauf les pilotes âgés de 8 ans et moins (voir tableau des catégories concernées).

Seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales sont autorisés à participer.

La liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales est consultable auprès de votre correspondant régional.

**Les pilotes ayant passé les manches en 20 pouces en 2011 (pilotes autorisés à courir) ont la possibilité de rouler en cruiser. L'inverse n'est pas possible.**

Les épreuves de la Coupe de France ne sont pas ouvertes aux pilotes en première année de licence.

- Challenge :

Les pilotes des catégories Challenge 20 et 24 pouces auront un classement sur 4 épreuves (toutes les épreuves comptent).

- Championnat :

Les pilotes des catégories Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 disputeront 2 manches 20 pouces (une le samedi après midi et une le dimanche après midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 8 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

## **11. TROPHÉE DE FRANCE BMX**

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles et benjamins qui auront au préalable été sélectionnés à l'issue des résultats du National BMX.

Cette finale nationale sera organisée les 30 Juin et 01 Juillet 2012 à Vallet (PDL).

Elle fera l'objet de 6 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin (filles et garçons).

**Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.**

## **12. LE CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BMX**

Cette épreuve se déroulera les 13, 14 et 15 Juillet 2012, sur la place des Quinconces à Bordeaux (AQU).

- **Le Challenge National**

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes qualifiés suite au National BMX et concerne la catégorie Challenge (hors Cadets et Juniors).

Pour cette épreuve la catégorie Elite 2 (hors Juniors) passe exceptionnellement en Challenge et ce, afin de permettre aux pilotes qui la composent de ce disputer le titre de vainqueur du Challenge National.

- **Les Championnats de France**

Les Championnats de France sont ouverts à tous les Elite 1 et Elite Dame, ainsi qu'aux pilotes Cadets et Juniors sélectionnés suite au National BMX.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs en 20 pouces et 24 pouces.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales.

## **13. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS**

Depuis 2006, les pilotes âgés de 8 ans et moins (nés en 2003 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales. Par conséquent ces derniers ne sont pas autorisés à participer à la finale du Challenge Européen à Orléans.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au National BMX, ainsi qu'au Trophée de France BMX.

## **14. CHANGEMENT DE CATEGORIES**

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2011-2012, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe).

Le classement général de la Coupe de France permet de classer les pilotes Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 à l'issue de la saison. Il permet également d'attribuer les numéros de plaque pour la saison future.

## 15. DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel et dans le seul but de se maintenir.

Pour les demandes de dérogations concernant la catégorie Elite 1, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis, tamponne la demande et l'envoi à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus ou qui ne fera pas apparaître le tampon du Comité Régional, ne sera pas pris en compte.

## 16. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2011-2012, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors National BMX) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

<b>Engagements en ligne</b>			
<b>↙ Epreuves / Inscriptions par →</b>	<b>DN</b>	<b>Clubs</b>	<b>Comités Régionaux</b>
<b>National BMX</b>	NON	NON	NON
<b>Coupe de France</b>	OUI	OUI	NON
<b>Trophée de France BMX</b>	NON	NON	OUI
<b>Challenge National</b>	NON	NON	OUI
<b>Championnat de France</b>	OUI	NON	OUI
<b>Manche Européenne (Challenge/Championnat)</b>	OUI	OUI	NON
<b>Finale du Challenge/Championnat Européen</b>	OUI	NON	OUI
<b>Coupe du Monde</b>	OUI	OUI	NON
<b>Challenge/Championnat Mondial</b>	NON	NON	OUI

**Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.**

## 17. SECURITE DES PILOTES

- Casque intégral : Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes.
- Pédales automatiques : Elles sont autorisées en France en compétition pour toutes les catégories de pilotes nés en 1995 et avant.  
Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 1999 et avant.  
Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions internationales dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.  
A l'occasion du Challenge et du Championnat du Monde, elles sont autorisées dans toutes les classes d'âge.
- Réglementation particulière UEC : Les courses organisées sous l'égide de l'UEC, à savoir les 12 manches qui constituent le Championnat d'Europe, sont réglementées de la même façon qu'en France. La seule modification majeure du règlement concerne les catégories autorisées à utiliser les pédales à blocage automatique.  
Au niveau européen un coureur peut utiliser les pédales à blocage automatique à partir de la catégorie 13 ans, alors que cet âge est de 17 ans en France.  
Cette règle s'applique également pour toutes les courses internationales organisées en France et inscrites au calendrier UCI.